



## **Déclaration liminaire FSU / CGT Educ'action**

**CTSD du 3 mars 2021  
Département de la Charente  
Académie de Poitiers**

Madame la Directrice académique,

Mesdames et Messieurs les membres du comité technique,

Face à un ministre technocrate qui façonne l'Éducation Nationale depuis plus de 10 ans en foulant régulièrement au pied les principes de liberté pédagogique, méprisant l'idée même de pédagogie qui est pourtant le fondement de la relation dans le triptyque enseignant·e – élève - savoir, la FSU-CGT Educ'action entend s'imposer à nouveau comme un rempart à cette dérive ultra libérale d'une gouvernance froide et brutale.

Plus de 10 ans que les termes de pilotage et de pilote sont venus prendre les commandes du navire ÉDUCATION pour mieux le faire sombrer dans un océan de statistiques et de mise en concurrence déshumanisante.

De 2008 à 2021, nous avons vu monter en puissance le rationalisme économétrique avec des évaluations nationales auxquelles plus personne ne croit, sauf la presse qui s'en empare désormais pour établir des classements entre les départements d'une même académie. Le sujet est trop important pour ne pas être pris au sérieux. Si les évaluations posent question, c'est de temps d'analyse dont les enseignants et enseignantes ont besoin, pas de fermeture de postes. L'Ecole ne peut régler certaines difficultés seule, ce sont des initiatives intersectorielles, liant politiques sociale, culturelle et familiale à la politique éducative dont les élèves ont besoin, pas de fermetures de postes.

Les programmes détricotés, des évaluations inutiles et bornées, et bientôt une méthode de lecture officielle !

Mais pour quoi faire ?

Pour justifier la mise en concurrence des écoles et pour masquer la réduction des moyens humains ?

Pour forcer à des restructurations insensées, à grand coup de fusions d'écoles, de suppression des derniers Plus De Maîtres Que De Classe ?

Ce dispositif a pourtant montré son efficacité sur différents plans. Un bilan extrêmement positif en a été dressé et présenté en CAPD par vos services. Pourquoi se priver d'un dispositif efficace ? Comment justifier un tel revirement de situation ? Avec une telle décision, l'Ecole se tire une balle dans le pied en se privant d'un dispositif favorable aux élèves et aux équipes.

La crise sanitaire actuelle met en exergue le manque de brigades déjà prégnant depuis plusieurs années : remplacements dans plusieurs écoles au cours de la même journée, déplacement après que la classe ait commencé ... Alors qu'il faudrait créer de nouveaux postes, la proposition administrative est d'en supprimer. Avec une telle décision, l'Ecole se tire encore une balle dans le pied en ne se donnant pas les moyens d'assurer ses missions.

Que dire de ce discours de plus en plus seriné, fondé sur aucune étude indépendante sérieuse, consistant à répéter comme un mantra que les petites écoles (1, 2, 3 classes) sont moins « performantes » que les grands groupes scolaires. Peut-on en déduire que plus de la moitié des élèves charentais sont scolarisés dans des écoles peu efficaces ?

Qu'en pensent nos collègues qui y travaillent avec cœur chaque jour ? Qu'en pensent les élèves et leurs parents ?

Non seulement ce mépris est insoutenable, mais il est basé sur des assertions fausses. Les travaux de Yves Alpes et Luc Fauguet, études les plus précises concernant l'Ecole Rurale, citent longuement le rapport Oeuvrard de 2003, et concluent notamment qu'« une classe à 3 cours sera toujours plus efficiente, qu'elle soit en rural isolé, en pôle rural ou en milieu urbain ». Ce n'est donc pas à la structure des écoles de notre territoire qu'il faut s'attaquer, avec pour conséquence la création d'écoles regroupant 200 voire 300 élèves.

Pour faire vivre de telles structures, avec plus de 20 personnels enseignants, ATSEM et AESH, une seule personne en charge de la direction ne suffit pas ; il faut abonder en personnel pour les tâches administratives, permanences de personnels sociaux et de santé.

La carte scolaire 2021, si elle devait s'en tenir à la proposition qui nous est faite laissera une profonde saignée dans le maillage de notre territoire rural.

Avec cette carte scolaire, c'est 1% des effectifs de l'enseignement primaire de notre département qui est supprimé, alors que le ministre se targue de donner priorité au primaire...Quelle confiance peut-on avoir dans cette Ecole là ?

Madame la directrice Académique, nous imaginons le casse-tête que doit représenter cette carte scolaire pour vous. Comment doter correctement les écoles de notre département avec un budget aussi contraint ? Un budget qui est trop faible pour maintenir ou mettre en place une organisation réellement efficace pour la réussite de l'ensemble des élèves et le fonctionnement correct des écoles.

Aucune proposition de cette carte scolaire ne concerne l'enseignement spécialisé, alors que des Réseaux d'aide aux élèves en difficultés sont incomplets en de trop nombreux endroits, alors que des places manquent cruellement dans les structures spécialisées de notre département.

Cette carte scolaire semble être soumise aux lubies de notre ministre et non adaptée aux réels besoins des écoles et des élèves. Des contradictions viennent la ponctuer : création d'école à 1 classe ou de classes de grande section, CP et CE1 avec un effectif supérieur à 24 ; certaines fusions se feront en échange de non fermeture immédiate de classe alors que d'autres ne les

empêcheront pas ; certaines classes seront dédoublées, d'autres non.

La gestion purement comptable montre également ses limites lorsque certaines écoles, accueillant un public fragile et difficile, se voient fermer des postes indispensables.

Madame la directrice Académique, le projet présenté n'est pas raisonnable en l'état et nous ne pouvons que nous y opposer dans l'intérêt des élèves et du respect du principe d'égalité d'accès aux services publics dans notre département.